



1^{er} juin 2006

Réponse de Christian Margaria, Président de la CGE, au Président de la Sorbonne

Jean-Robert Pitte, Président de la Sorbonne - qui déplorait dans le Figaro du 30 mai que les meilleurs élèves du secondaire aillent dans les grandes écoles alors que « ces dernières ne produisent aucune recherche » - me donne l'occasion de corriger une vision datant... de deux siècles et de rappeler le **potentiel de recherche** que représentent ces établissements.

Une enquête de 2003 auprès des Grandes Ecoles membres de la CGE (environ 200, dont plus de la moitié ont des activités de recherche) dénombrait :

- près de **2000 thèses** soutenues annuellement, soit 20 % du nombre total de doctorats délivrés en France. (présence de 8400 doctorants dans les écoles),
- **30 structures de recherche**, de valorisation et de transfert.
- 270 laboratoires associés à des EPST (Etablissements publics à caractère scientifique et technologique) tels que le CNRS, l'INSERM...
- 17 000 personnes effectivement affectées à la recherche, dont 1/3 d'enseignants chercheurs et de chercheurs, 1/3 de doctorants et 1/3 d'autres,
- **un budget global consolidé supérieur au milliard d'euros**, montrant une croissance de 5 % par an.
- des contrats de recherche se montant à 160 millions d'euros. De 40 à 45 % sont des contrats industriels et en proportion à peu près égale, des contrats européens et régionaux,
- des investissements financiers en équipement d'environ 30 millions d'euros par an,
- **une centaine de projets de création d'entreprises incubés par an.**

Sans oublier que **4 des 6 prix Nobel français vivants sont issus de Grandes Ecoles.**

Par leur « **biodiversité** » de situations et de statuts¹ les Grandes Écoles participent à l'offre de formation et de recherche qui fait ses preuves dans la prise en compte des échelles économiques à tous niveaux (régional, national et international). Depuis 1984 la CGE monte des projets conjoints de recherche² avec les meilleures universités des Etats-Unis (Université de Californie à Berkeley, MIT), d'Israël, du Canada, de Suède et de Corée, impliquant industriels et doctorants.

Cette souplesse est particulièrement favorable à l'**émergence de nouvelles disciplines et de théories scientifiques** et leur permet de s'insérer dans les **pôles d'excellence et les pôles de compétitivité**, où elles coopèrent avec les universités et les entreprises.

Sans entrer dans la distinction stérile entre recherche fondamentale et recherche appliquée, c'est précisément cette diversité des grandes écoles qui est une source de richesse et de réactivité et qui constitue un atout pour la France.

Contacts : Karima CHELBI, Noir sur Blanc (01 41 43 72 74 - mél : kchelbi@noirsurblanc.com)
Brigitte POREE, CGE (01.46.34.77.63 - mél : brigitte.poree@ensmp.fr)

¹ Écoles d'ingénieurs, écoles de gestion, diversité des tailles des promotions, statuts privés ou publics, diversité des tutelles ministérielles, degré d'autonomie...

² pilotés désormais par ARIEL (Association for Research with Industrial and Educational Links) : émanation de la CGE